



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu

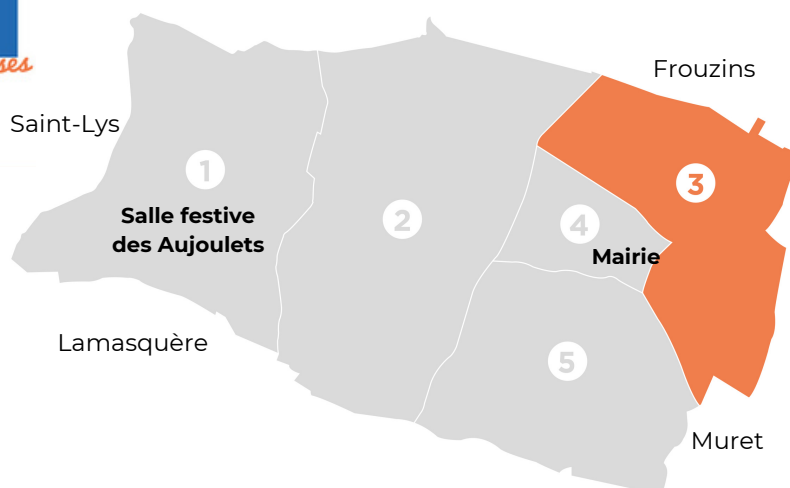
CONSEILS DE
QUARTIERS



11 mai 2026

à Seysses

Château d'eau-Saudrune (3)



83
PARTICIPANTS

Les conseils de quartiers se sont déroulés en mai 2026 pour la 4^e édition, rassemblant les Seysssoises et Seysssois autour d'un objectif commun : construire ensemble les quartiers de demain.

Véritables espaces de dialogue de proximité, les conseils de quartiers sont avant tout des lieux d'échanges ouverts à tous, où chaque question peut être posée et chaque sujet débattu. L'un des objectifs est de donner des informations sur les projets en cours, mais aussi de recueillir les attentes et les idées des administrés seysssois pour leur quartier.

Mais au-delà de l'information, ces conseils de quartiers sont aussi un moyen pour chacun d'être acteur de sa commune. À Seysses, la participation citoyenne prend tout son sens grâce à des habitants engagés et passionnés, investis dans des groupes de réflexion et d'actions sur des projets concrets. C'est **ensemble**, à travers le **partage** et les **échanges**, que nous faisons avancer notre ville ! Mots qui ont été choisis par les Seysssoises et Seysssois pour définir la démocratie participative à Seysses

L'an dernier, cette implication a d'ailleurs été reconnue nationalement. Notre commune a été **Lauréate du Prix de la Participation** dans la catégorie des communes entre 10 000 et 20 000 habitants pour la co-construction du projet culturel « Seysses, ville des cultures » et la création du groupe Patrimoine, collectif d'habitants dont les objectifs sont la valorisation et la transmission du patrimoine communal dont une des membres a accompagné la municipalité lors de la remise du prix au Sénat. C'est la 3^e année consécutive que Seysses est primée pour ses initiatives de démocratie locale. C'est la valorisation de l'engagement des Seysssoises et des Seysssois et la force du collectif qui fait vivre la commune.

Ces conseils de quartiers s'inscrivent pleinement dans cette volonté de démocratie locale vivante et active. Chaque rencontre au nombre de 5 s'articule en plusieurs temps : les réalisations récentes et les projets à venir, ainsi que quelques éléments à l'échelle de la commune. Cette année, la nouveauté repose sur les **témoignages d'habitants qui ont partagé les initiatives qu'ils ont mises en place dans leur quartier**.

Enfin, un long temps a été consacré aux échanges (questions/réponses), car ces conseils sont avant tout les vôtres.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Château d'eau-Saudrune (3)

Thèmes abordés : Incivilité – Mobilités – Cadre de vie

Question (Q) :

(Q) : Les habitants signalent plusieurs difficultés liées à l'état des voiries : dégradation récente des travaux réalisés sur le trottoir de la Saudrune, mauvais état du chemin du Château d'Eau et absence de liaison piétonne ou cyclable entre le chemin du Château d'Eau et la ferme du Moulas.

(Q) : Plusieurs habitants s'inquiètent de la dangerosité du rond-point du Château d'Eau ainsi que de la sécurité des arrêts de transports scolaires situés route de Toulouse.

Réponse (R) :

(R) : Monsieur le Maire précise que les travaux réalisés sur le trottoir de la Saudrune n'ont pas encore été réceptionnés. Les désordres constatés seront donc signalés avant validation définitive du chantier.

Concernant le chemin du Château d'Eau, dont une première partie a déjà été rénovée entre la route de Toulouse et le chemin des Boulbennes sur plus de 500 m, une étude est actuellement menée avec le Muretain Agglo afin de programmer la réfection de la chaussée et la reprise des fossés. Plusieurs scénarios sont étudiés, notamment un éventuel élargissement de la voie, tout en veillant à ne pas favoriser une augmentation de la vitesse des véhicules.

Pour les déplacements doux, aucun aménagement n'est aujourd'hui programmé entre le chemin du Château d'Eau et la ferme du Moulas. Un diagnostic pourra toutefois être réalisé afin d'étudier la faisabilité d'un cheminement piéton ou partagé, en tenant compte du coût important de ce type d'aménagement.

Des relevés de vitesse ont par ailleurs été réalisés sur la route de Fonsorbes et de nouveaux dispositifs de signalisation et de sécurisation seront prochainement installés sur les secteurs les plus identifiés.

(R) : Monsieur le Maire indique qu'une étude globale est en cours sur le carrefour du Château d'Eau afin d'améliorer durablement la sécurité de cette intersection complexe. Par ailleurs, la commune travaille activement avec le SDEHG, syndicat compétent en matière d'éclairage public et de signalisation lumineuse, sur ce dossier. Parmi les solutions étudiées figure notamment l'installation de feux intelligents, dont le fonctionnement peut être adapté aux conditions de circulation, notamment pour inciter les véhicules à ralentir. L'objectif est de trouver une solution durable permettant d'améliorer à la fois la sécurité et la fluidité de la circulation.

Concernant les arrêts de bus, à chaque fois que cela lui est signalé, la commune saisit les services compétents du Département afin d'étudier la mise en place d'équipements de protection.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Château d'eau-Saudrune (3)

(Q) : Des habitants souhaitent connaître l'avancement du projet de voie verte le long du canal de Saint-Martory et signalent la fermeture d'un passage par une propriété privée.

(R) : Monsieur le Maire indique que le blocage du passage fait actuellement l'objet d'une procédure engagée par Réseau 31 afin de rétablir le droit de passage.

Concernant le Réseau Express Vélo (REV), porté par le Conseil départemental, le projet demeure en cours d'étude mais connaît un retard important en raison des contraintes foncières rencontrées le long du canal. Plusieurs solutions techniques sont actuellement étudiées afin d'éviter les procédures d'expropriation. La réalisation de cet aménagement interviendra à plus long terme.

(Q) : Plusieurs habitants font état d'inondations récentes ayant affecté leurs habitations et s'interrogent sur les solutions envisagées.

(R) : Monsieur le Maire rappelle que les épisodes pluvieux exceptionnels de ces derniers mois, conjugués à une forte remontée de la nappe phréatique et au vieillissement de certains réseaux, expliquent les difficultés rencontrées. Il souligne que la gestion de cette problématique complexe mobilise plusieurs compétences et nécessite l'intervention des partenaires compétents, notamment le Muretain Agglo et le SIVOM-Sage.

Dès que des études seront abouties, une réunion de quartier sera organisée avec les techniciens, les élus et les représentants des services compétents afin de présenter les diagnostics réalisés et les travaux à programmer.

L'impasse Croizat fait notamment partie des secteurs prioritaires identifiés. Les études ont mis en évidence un défaut de fonctionnement du réseau pluvial et une solution consistant à dévier une partie des écoulements est actuellement envisagée afin de programmer les travaux avant l'hiver prochain.

Les bureaux d'études intégreront également la gestion des remontées de nappes et des écoulements vers le Binos dans le cadre de la rénovation globale du secteur.

(Q) : Les habitants dénoncent la multiplication des dépôts sauvages au sein de la résidence du château d'eau et souhaitent connaître les actions engagées.

(R) : Monsieur le Maire partage cette préoccupation et rappelle que le nettoyage des dépôts sauvages représente un coût très important pour la collectivité. Il précise que ces incivilités se situent dans un secteur privé.

Plusieurs réunions ont été organisées avec les bailleurs sociaux et les syndicats de co-propriétés. Une résolution visant à installer un dispositif de vidéoprotection sera prochainement soumise au vote de l'assemblée générale de la résidence. La commune accompagnera les gestionnaires afin d'optimiser l'implantation des caméras en lien avec la Police Municipale.

Enfin, on peut saluer le collectif Vic de Torte qui agit pour sensibiliser les habitants de ce quartier à la propreté en menant des actions de nettoyage. On ne peut que féliciter cette initiative citoyenne.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Château d'eau-Saudrune (3)

(Q) : Les habitants souhaitent connaître les conditions d'accès au futur terrain synthétique et à la piste d'athlétisme. Des riverains expriment également leurs inquiétudes concernant les nuisances sonores.

(R) : Monsieur le Maire rappelle que le terrain de football à 5 et les anciens courts de tennis resteront librement accessibles au public.

Le terrain synthétique et la piste d'athlétisme seront principalement réservés aux écoles et au club de football. Leur accès sera réglementé afin de limiter les nuisances pour les riverains et de préserver les installations.

Le terrain synthétique constituera essentiellement un équipement d'entraînement destiné à préserver la qualité du terrain d'honneur, les compétitions officielles continuant à se dérouler sur ce dernier.

La municipalité suivra attentivement les éventuelles nuisances et, si nécessaire, étudiera la mise en place de dispositifs paysagers ou acoustiques afin de préserver la qualité de vie des riverains.

(Q) : Les habitants souhaitent connaître l'évolution du projet d'implantation d'une antenne relais à proximité des terrains de tennis.

(R) : Monsieur le Maire indique que le projet initialement envisagé par Orange est abandonné. Plusieurs projets alternatifs ont été formulés par l'opérateur afin de répondre aux besoins de couverture du territoire. La mairie souhaite que soit privilégiée la mutualisation et l'utilisation d'infrastructures existantes, afin d'éviter autant que possible la création d'un nouveau pylône.

(Q) : Plusieurs habitants interrogent la municipalité sur l'avenir des terrains situés à proximité du Binos, de la route de Toulouse, du terrain vague voisin du tennis couvert ainsi que sur la reprise du local laissé vacant par Biocoop.

(R) : Monsieur le Maire précise qu'aucune urbanisation n'est prévue à court ou moyen terme sur les terrains situés à proximité du Binos ou de la route de Toulouse. Les objectifs de limitation de l'artificialisation des sols ainsi que les documents d'urbanisme ne permettent pas aujourd'hui de nouveaux projets sur ces secteurs.

Le terrain situé à proximité du tennis couvert ne fait actuellement l'objet d'aucun projet. Une concertation avec les riverains sera organisée si son évolution venait à être envisagée.

Concernant le local de Biocoop, plusieurs repreneurs potentiels se sont déjà manifestés. Monsieur le Maire rappelle que la compétence en matière de développement économique relève du Muretain Agglo. La commune, en lien avec l'intercommunalité, accompagne néanmoins les démarches engagées afin de favoriser l'installation rapide d'une nouvelle activité commerciale dans ce local.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Château d'eau-Saudrune (3)

(Q) : Un habitant interroge la commune sur les actions engagées contre le moustique tigre.

(R) : Monsieur le Maire rappelle que la commune privilégie les solutions respectueuses de l'environnement. Les traitements chimiques présentent une efficacité limitée et des contraintes importantes. La municipalité poursuivra sa réflexion sur le développement de solutions écologiques complémentaires, comme au parc de la Bourdette et l'installation de nichoirs favorisant les prédateurs naturels.

Avant de conclure, Monsieur le Maire rappelle que plusieurs études importantes sont actuellement en cours concernant la sécurisation des voiries, les mobilités douces, la gestion des eaux pluviales et les aménagements du secteur.

Les habitants seront régulièrement informés de leur avancement et associés aux concertations organisées avant le lancement des futurs travaux.

Les questions personnelles feront l'objet de réponses individuelles.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des habitants présents pour leur participation, la richesse des échanges et les nombreuses observations formulées tout au long de la soirée. Les remarques, suggestions et propositions recueillies constituent une contribution précieuse pour poursuivre l'amélioration du cadre de vie et faire évoluer les projets de la commune.

Ce dialogue ne se limite pas aux conseils de quartier. Tout au long de l'année, chacun peut continuer à faire part de ses idées, de ses observations ou de ses propositions via la boîte à idées ou en écrivant à l'adresse suivante :

[✉ democratieparticipative@mairie-seysses.fr](mailto:democratieparticipative@mairie-seysses.fr)



La réunion se termine par un moment convivial, offrant aux participants l'occasion de prolonger les échanges de manière plus informelle.

Il est également rappelé que tout problème ou dysfonctionnement constaté dans un quartier peut être signalé à la mairie sans attendre la tenue du prochain conseil de quartier. Ces remontées permettent d'intervenir plus rapidement lorsque cela est nécessaire.

Enfin, les participants sont invités à compléter le questionnaire d'évaluation afin de recueillir leur avis sur l'organisation de cette rencontre et d'améliorer les prochaines éditions.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu

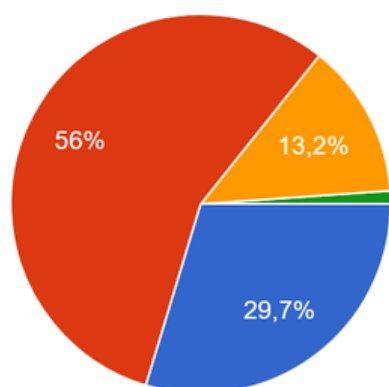


Évaluation des 5 conseils de quartiers

Chaque conseil de quartier a fait l'objet d'une évaluation par le questionnaire complété par les participants à l'issue de la rencontre. Il y a eu **91 réponses**.
En voici la synthèse :

Retour sur l'évaluation

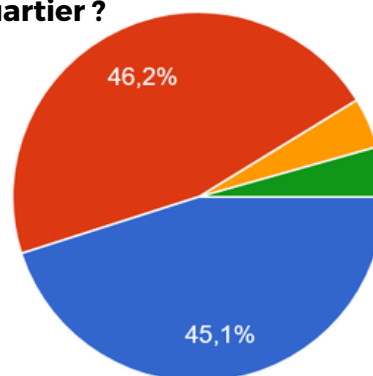
Pensez-vous être bien informé des démarches engagées par la commune ?



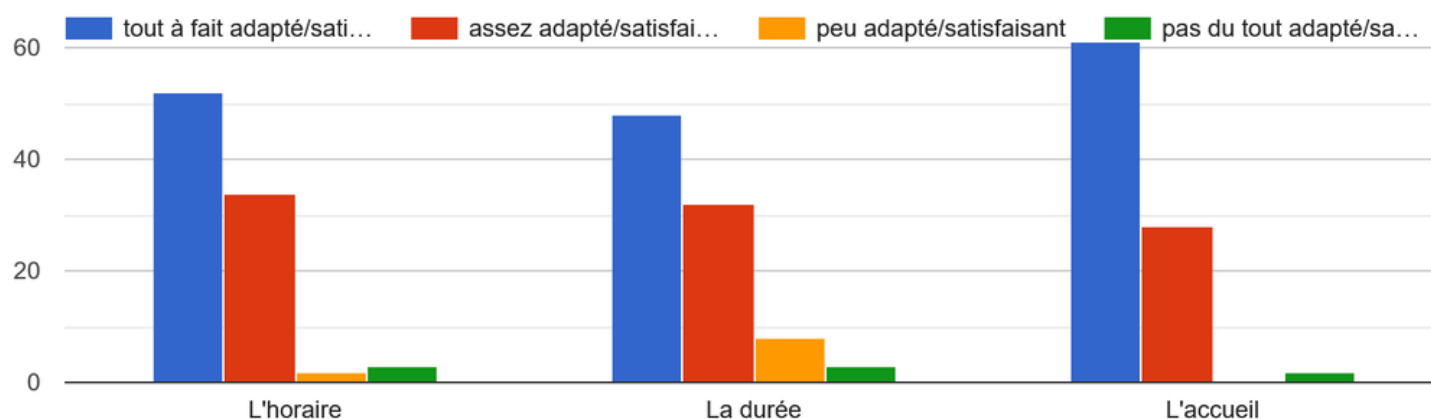
- oui, complètement
- oui, assez
- non, pas complètement
- non, pas du tout

91 réponses

La rencontre vous a-t-elle permis de mieux comprendre l'intérêt des conseils de quartier ?



L'horaire, la durée, l'accueil vous ont-ils paru... ?





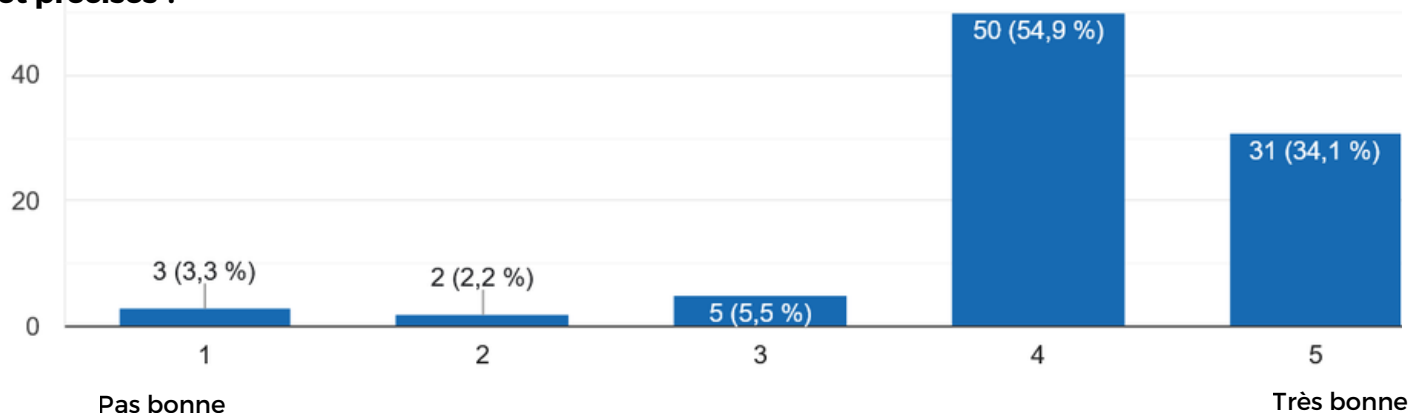
LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu

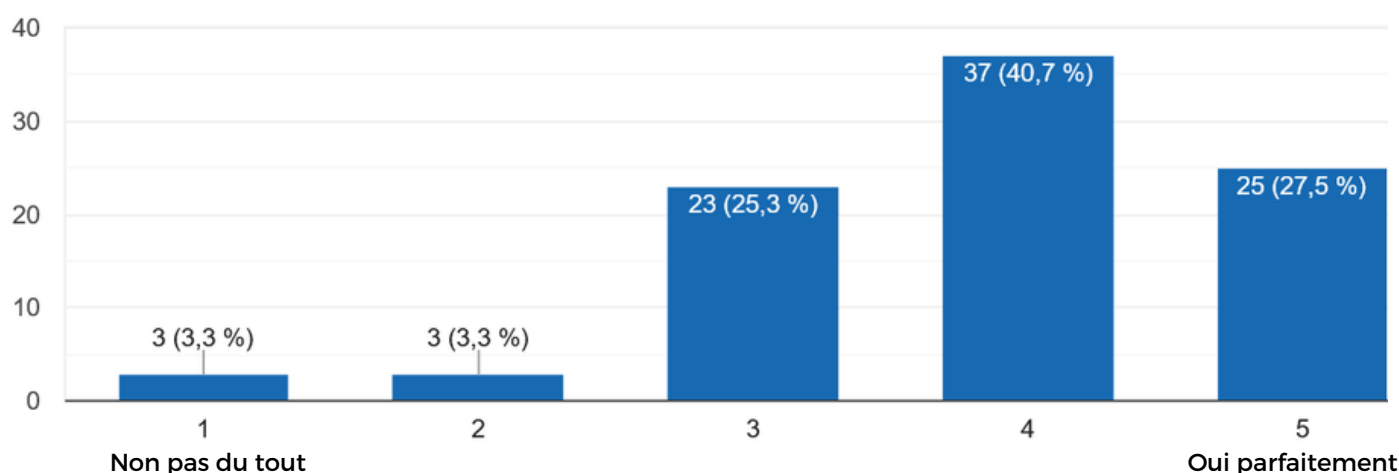


Évaluation des 5 conseils de quartiers

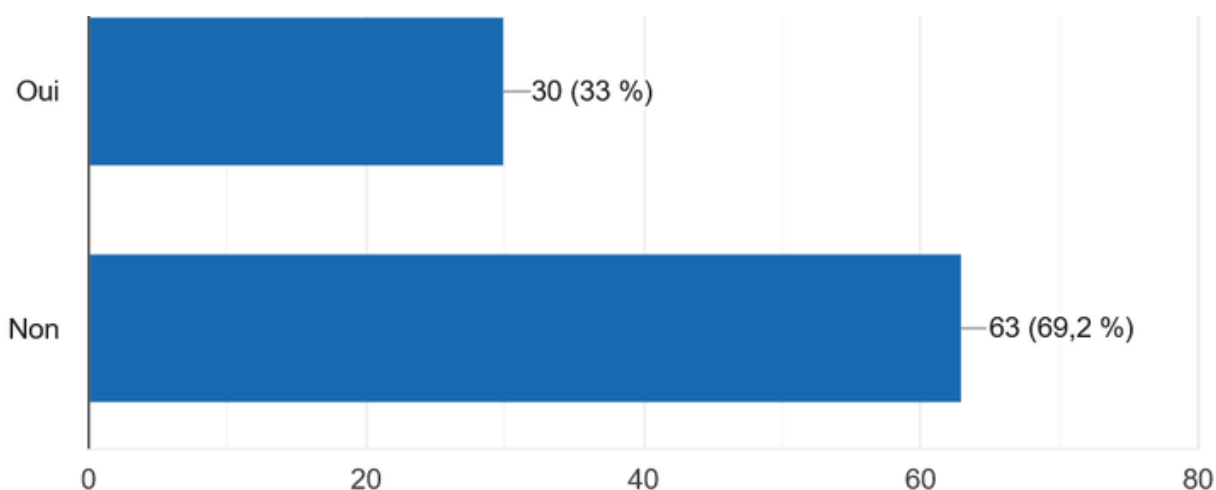
À l'issue de la réunion, diriez-vous que les informations communiquées ont été claires et précises ?



Cette réunion de quartier a-t-elle répondu à vos attentes ?



Souhaitez-vous participer à la consultation relative au Budget participatif ?





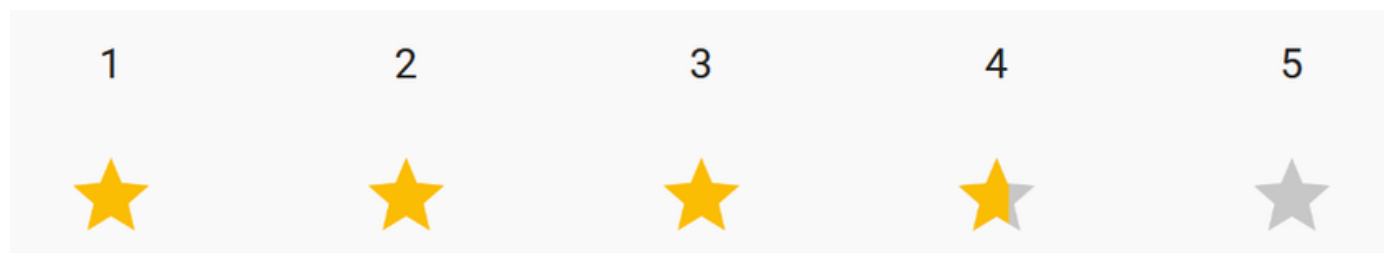
LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu

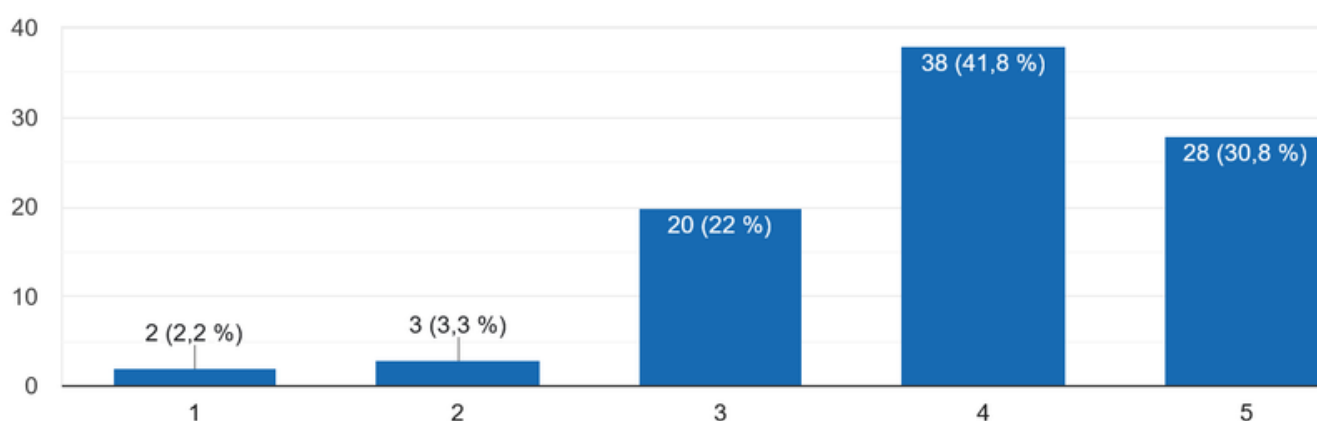


Évaluation des 5 conseils de quartiers

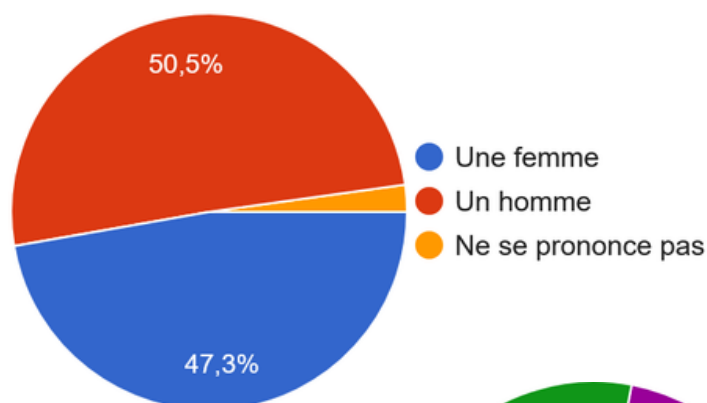
Qu'avez-vous pensé de cette soirée ?



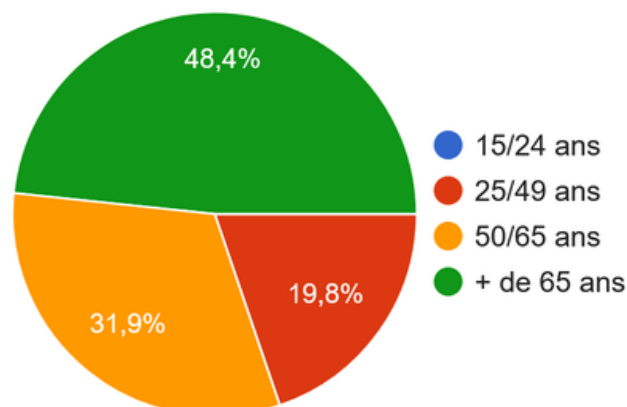
taux moyen : 3.96



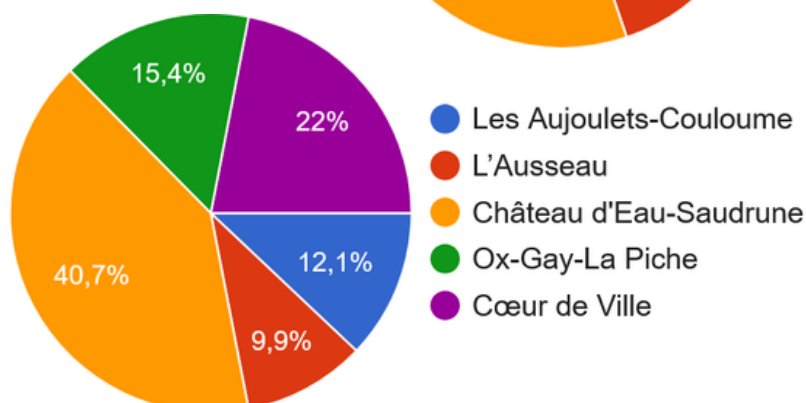
Vous êtes :



Votre tranche d'âge :



Mon quartier :





LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Évaluation des 5 conseils de quartiers

Retour sur "les verbatims": Expression des participants



Points à améliorer

- Lors des questions réponses afficher à l'écran une carte du quartier pour situer les lieux.
- Se recentrer sur le quartier concerné.
- Il faudrait que ces conseils restent en débat collectif et ne pas laisser dériver vers un débat personnel.
- Débattre davantage sur des sujets d'intérêt général.
- Plusieurs questions de ma part n'ont pu être posées. Limiter le nombre de questions / pers.
- Il faudrait raccourcir la fin des débats qui s'éternisent et se concentrent que sur une ou deux personnes et pas le collectif. Il faudrait un "time keeper".
- Trop peu de personnes concernées.
- Présentation trop longue.



Points de satisfaction

- Bonne communication en général.
- Réunions qui permettent de prendre connaissance des projets prévus pour mon quartiers.
- Informations et débats très diversifiés et intéressants.
- Création de lien, vecteur d'idées, mise à l'honneur des initiatives.
- Très intéressant mais un peu long.
- En faire plus souvent ou se faire des cafés voisins comme lors de la campagne
- 5 étoiles : panorama complet plus notre quartier. Chiffres clés et infos utiles de ce qui a été fait et sera fait.